

Prospection / FIE : aide à l'implantation de la Sté WORLDPLAS sur TEMIS

Rapporteur : M. le Président

AVIS			
Commission n°2		Bureau	
séance du 20/09/02	favorable	séance du 04/10/02	favorable

Présentation de l'entreprise	
Nom	WORLDPLAS
Forme Juridique	SARL
Montant du capital social	100 000 €
Gérant	Denis GUNES
Siège social	4, rue du Rond Buisson - 25 220 Thise
Effectif	25

Eléments sur l'activité	
Activité	<ul style="list-style-type: none">• Injection• Surmoulage• Assemblage• Découpage
Clients	<ul style="list-style-type: none">• Equipementiers du marché automobile• Fabricant d'appareils électriques, électroniques et électroménager• Téléphonie• Aéronautique
Historique	Crée en 1997, cette jeune société est passée de 5 à 25 personnes en 3 ans et demi. Certifiée ISO 9002, elle a mis en place un plan de formation pour l'ensemble de son personnel de 1999 à 2002.

Projet d'implantation et perspectives de développement	
Plan de situation	TEMIS Terrains de 1,26 ha situé en zone ZC pour l'implantation d'entreprises industrielles. Prix de cession au bilan de la ZAC = 19,82 €HT/ m ² SHON autorisée de 6000 m ²
Coût de l'opération	Acquisition foncière : 249 256 €HT Fonds de forme (estimation SEDD) : 100 000 €HT Bâtiment industriel : 1 524 K€ (tranche 1) 915 K€ Investissement matériel : 3 049 K€
Motivations liées à la réalisation du projet	Développement d'activités nouvelles avec investissements conséquents sur TEMIS Création d'emplois
Personnel	Prévision d'embauche de 40 personnes dans les 3 années à venir, de 110 à plus long terme.

Calcul de l'aide :

Assiette : montant HT des investissements liés au projet (immobilier et matériel d'exploitation)

Aide = 5% de l'assiette

Double plafond : 50% du coût du foncier, et 75 000 €

$5\% \times 5\,022\text{ K€} = 251\,136\text{ €}$ / Coût du foncier = 349 256 €

Plafond = 75 000 € d'aide mobilisable par la CAGB sur ce projet.

Il est entendu que cette aide sera versée au SM PSI, qui la répercutera sur le coût de cession du terrain après réalisation des fonds de forme.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide :

- le principe d'accorder une aide au SM PSI au titre du FIE pour la participation de la C.A.G.B. à l'installation de la société WORLDPLAS

- le montant de cette aide = 75 000 €

Pour extrait conforme,

Le Président